

sans doute après le 1er janvier 1993. En bref, nous avons ici une cible mouvante qui doit être continuellement suivie et surveillée. Par ailleurs, l'Europe hors Communauté se transforme elle aussi. Vous savez que les pays de l'AELE - les six nations européennes hors CE qui composent la Zone européenne de libre-échange - ont accepté d'engager des négociations sur un ambitieux projet d'Espace économique européen qui créerait un arrangement préférentiel impliquant 18 pays, créant un bloc commercial s'étendant de l'Islande à la Grèce et ajoutant 30 millions de consommateurs aux 320 millions de citoyens que renferme déjà la Communauté. Et nous savons aussi que les nations d'Europe de l'Est, avec leurs 110 millions de consommateurs, frappent elles aussi à la porte de la Communauté.

Additionnons tout cela - les 320 millions de citoyens de la Communauté, les 30 millions de citoyens des pays de l'AELE et les 110 millions d'habitants de l'Europe de l'Est, et nous pouvons voir l'immensité des possibilités et des capacités que pourrait receler une Maison européenne unique habitée par 460 millions de personnes.

Bien sûr, la Communauté joue déjà d'elle-même un rôle clé dans l'économie de la C.-B. Étant donné que la Province borde le Pacifique, le montant de son commerce avec la CE - quelque 2,5 milliards \$ en 1989 - pourra surprendre bien des Canadiens. De fait, la C.-B. compte actuellement pour près du quart des exportations canadiennes vers la Communauté européenne, qui se composent principalement de produits forestiers, de poisson, de charbon et de cuivre. Il est clair que la C.-B. a un enjeu important dans les changements qui surviendront.

Que faisons-nous donc pour protéger vos intérêts, et comment pouvons-nous collaborer pour saisir les possibilités qu'offre une Europe en mutation?

Notre réponse nationale commence avec notre grande stratégie économique pour renforcer notre compétitivité dans le monde. Elle comprend l'élargissement de notre accès au marché des États-Unis par le biais de l'ALE de sorte que nos entreprises puissent se donner la capacité de livrer concurrence sur n'importe quel marché du monde. Elle comprend la recherche d'un meilleur accès aux marchés européens par le biais des négociations actuellement menées au GATT. Elle comprend la réforme de la taxe de vente pour rendre nos exportations plus concurrentielles et pour réduire le coût de l'investissement. Elle suppose la compression constante du déficit pour réduire l'inflation et abaisser les taux d'intérêt; et elle comprend un climat pro-investissement qui, conjugué à l'ALE, rend le Canada intéressant pour les firmes européennes qui cherchent à desservir le marché nord-américain.

Notre réponse au Défi 1992 a pris plus directement la forme de quatre programmes concrets s'insérant dans notre grande stratégie